



LOU JOURNAOU

Cérémonie du 11 novembre



Une cérémonie commémorative, avec dépôt de gerbe, se tiendra le vendredi 11 novembre devant le monument aux morts, dans le cimetière communal.

Le rassemblement est prévu à 11 h devant la mairie.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

À noter cette année une participation importante d'enfants des écoles du RPI.

Coquetel de remerciement



Vendredi 14 octobre, en soirée, un coquetel était organisé par la municipalité pour tous les bénévoles qui avaient participé à la garde du feu survenu dans la nuit du 4 août dernier dans des parcelles de bois au nord de la commune. Près d'une trentaine de personnes se sont ainsi retrouvées à la salle des fêtes, autour de tables bien garnies. En l'absence d'Olivier DOUENCE, maire de la commune,

contraint de s'isoler à cause de la Covid, c'est Laurent CERQUEIRA 1^{er} adjoint, qui souhaita la bienvenue aux personnes présentes. Mais Olivier DOUENCE avait néanmoins préparé un petit mot dans lequel **« il remerciait toutes les personnes qui avaient participé à la garde du feu, chacune selon ses moyens et sa disponibilité, montrant ainsi un bel exemple de solidarité pompéjacaïse »**. Il rappelait en outre que **« le feu est un ennemi imprévisible, qui ne connaît ni les limites cadastrales, ni les frontières de nos communes. Il peut arriver chez chacun d'entre nous »**.

À noter un moment fort agréable de la soirée lorsque des tartes flambées (flammekueche en alsacien) apparurent tout à coup, apportées par Luciano CARDOSO da COSTA et préparées sur place (avec le sourire) par son épouse Audrey.



Rappel : Le secrétariat de la mairie est ouvert tous les mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Principaux points évoqués

1 - Gestion de la forêt communale pour l'année 2023.

Il s'agit pour l'essentiel d'éclaircies concernant les parcelles 9, 10, 11a et 13, représentant une surface totale de 22 hectares et 83 ares. Ces différentes opérations seront conduites par l'ONF, gestionnaire de la forêt communale de Pompéjac.



2 - Adhésion à l'association Ciron-Nature

L'association **Ciron-Nature** rassemble des personnes publiques et privées concernées par le Ciron et qui ont décidé d'apporter une contribution dynamique aux différentes propositions destinées à la préservation de cette rivière. L'assemblée de Ciron-Nature comprend 3 collèges : propriétaires riverains (dont des sylviculteurs), usagers et collectivités locales. Elle a déjà beaucoup travaillé (document d'objectif Natura 2000), et s'intéresse à des sujets variés liés au Ciron, comme la flore, la faune, la situation socio-économique du site, etc.

À l'unanimité, le conseil municipal est favorable à l'adhésion de la commune de Pompéjac à l'association Ciron-Nature. Le montant annuel de cette adhésion s'élève à 15 €.

3 - Achat du stock résiduel de tuiles en céramique pour la Ronde des Ombelles.



La commune a été avisée par l'entreprise **Avignon Céramique**, créateur des tuiles de la Ronde des Ombelles, qu'il lui restait un stock de pièces disponibles dans ses magasins. Échaudée par la mésaventure survenue au mois de juin avec le bris d'une trentaine de tuiles, la commune estime nécessaire de disposer d'un petit stock en réserve et a donc décidé d'acheter ces 80 tuiles, au prix de 6 € pièce, port en sus. À noter que La Forêt d'Art Contemporain (FAC), partenaire de la commune lors de la réalisation de la Ronde des Ombelles, s'est proposée d'en payer une trentaine.

4 - Antenne-relais de téléphonie mobile

La société Totem France (filiale d'Orange) a été mandatée par l'État pour réaliser l'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile 4 G à Pompéjac. Cette antenne sera implantée près du transformateur situé en bordure de la départementale D9 E4 (route d'Uzeste) et les travaux devraient s'étaler entre mars et juin 2023, pour une mise en service courant octobre. À cet effet, un bail va être établi entre Totem France et la commune de Pompéjac, destiné à préciser les conditions administratives de cette implantation.



5 - Formation feu et SST pour les élus

Une formation destinée à maîtriser les gestes élémentaires et l'utilisation des appareils individuels de lutte contre les feux (qu'ils soient domestiques ou de véhicules) apparaît indispensable, dans un premier temps pour les élus, puis ensuite au profit de la population.

Une étude va être menée à cet effet, pour en connaître les conditions de réalisation et les coûts.

Les travaux sur la commune

Curage des fossés

Une opération de curage des fossés des routes communales a été réalisée au cours de la semaine 42, c'est-à-dire du 17 au 20 octobre derniers.

Deux routes ont été concernées, la VC n°4 du bourg de Pompéjac à Pitray, et la VC n°12 de Basta.

Ces travaux ont été réalisés par le SIVOM du sauternais, accompagné par Denis MARTIN, employé communal, pour l'enlèvement des terres à l'aide de la remorque.



Installation d'une pompe à chaleur dans la salle des associations



Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement de la commune pour l'année 2022, au titre du FDAEC, pour un montant de 3304,14 €.

Les travaux ont été réalisés le mercredi 12 octobre par l'entreprise de Toulence **Climat'Système**

Cette installation permettra d'obtenir une ambiance agréable dans la salle, été comme hiver,

puisque'il s'agit d'une pompe à chaleur réversible, et cela dans des conditions de fonctionnement plus économiques que le chauffage électrique précédent.



Infos diverses

Application INTRAMUROS - Rappel



L'application « **Intramuros** » permet d'accéder très simplement à un certain nombre d'informations concernant la commune. Elle permet en particulier de recevoir directement des messages d'alerte, de se tenir informé des affaires communales ou de toutes celles qui concernent le conseil municipal. Le pavé « **Signaler** » permet aux abonnés de l'application de signaler toute anomalie sur le territoire communal : divagation d'animaux, problème de voirie, dépôt sauvage d'ordures etc.

D'autres rubriques sont également disponibles, permettant d'obtenir divers services également utiles. Si nous n'avez pas encore cette application sur votre téléphone, n'hésitez plus, faites l'installation au plus vite.

Opération bouchons

L'opération « **Bouchons – Agir contre le cancer** » lancée par la commune en février 2021 est toujours en cours. Pour mémoire, un récipient prévu à cet effet est installé au secrétariat de la mairie. Les bouchons sont ensuite récupérés par l'association **Agir Cancer Gironde** pour être vendus et transformés en objets divers et l'argent ainsi récolté est destiné aux laboratoires de recherche.

5^{ème} édition de la Fête de la Récup' le 5 novembre

Le Sictom du Sud-Gironde organise la 5^e édition de la Fête de la Récup' à l'espace Claude Nougaro à Langon le samedi 5 novembre de 10h00 à 18h00. L'objectif est de promouvoir la réparation et la seconde vie des objets et de valoriser les acteurs et initiatives locales sur cette thématique. Entrée gratuite. Restauration sur place.



Maison des familles du Sud Gironde



L'Espace Rencontre de la Maison des Familles du Sud Gironde est un lieu qui, dans l'intérêt de l'enfant, permet l'exercice du droit de visite, la remise de l'enfant à l'autre parent, ou la rencontre entre l'enfant, ses parents, ses grands-parents ou toute autre personne titulaire du droit de visite.

L'Espace Rencontre se situe à la Maison des Familles de Langon, au 44 cours Gambetta. Tél : 06 77 67 54 66 Mel : espacerencontre@udaf33.fr

Différents espaces sont à la disposition selon l'âge de l'enfant : une grande salle de jeux, des pièces individuelles et une cuisine permettant de préparer des goûters.

Enquête publique Règlement de publicité intercommunal

Par Arrêté du président de la communauté de communes du Sud Gironde, une enquête publique relative

Au Règlement de Publicité Intercommunal

va se dérouler du lundi 7 novembre à 8 h 30 au jeudi 8 décembre à 19 h sur tout le territoire de la communauté de communes du Sud Gironde.

Tous les documents concernant cette enquête seront consultables au siège de la CDC, 21 rue des acacias, à Mazère, ainsi que dans les mairies des anciens chefs-lieux de canton (Villandraut, Saint-Symphorien...).

Un registre permettant à chaque habitant d'apporter ses remarques sera par ailleurs disponible au secrétariat de la mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Villandraut le jeudi 8 décembre de 9 h à 12 h.

La pensée du mois

L'homme se découvre

Lorsqu'il se mesure à un obstacle.

Antoine de Saint-Exupéry

Adichats